



SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT
RIVIERA FRANCAISE AMENAGEMENT

AVIS DE MARCHÉ

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des espaces publics du projet d'aménagement de l'ancienne base aérienne 943

Section I : Pouvoir adjudicateur

SPLA Riviera Française Aménagement - Correspondant : Mme La Directrice Générale - 25 rue Villarey 06500 Menton, tél. : 09.72.59.10.78. Courriel : secretariat@riviera-francaise-amenagement.fr Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Section II : Objet

Intitulé : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des espaces publics du projet d'aménagement de l'ancienne base aérienne 943

Numéro de référence : 2021/01

Description des prestations : Les travaux, objet de la présente consultation sont détaillées dans le CCTP.

La présente consultation a pour objet de désigner un maître d'œuvre chargé de la réalisation des espaces publics du projet d'aménagement de l'ancienne base aérienne 943 sur Roquebrune-Cap-Martin.

La mission confiée au maître d'œuvre comprendra les éléments de mission suivants : MISSIONS DE BASE : • Les études préliminaires (EP) • Les études d'Avant Projet (AVP) • Les études de Projet (PRO) • Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) • Examen de la conformité des études d'exécution et synthèse réalisées par les entreprises (VISA) • Direction de l'exécution des travaux (DET) • Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) • Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement MISSIONS COMPLEMENTAIRES : • Établissement d'une charte graphique des structures au droit des commerces

Section III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation sont précisées dans le Dossier de Consultation des entreprises

Date limite de réception des offres : 10 mars 2021 à 17h

Section IV : Procédure : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le présent marché ne fait pas l'objet de lots au sens de l'article R2113-1 du code de la commande publique.

Le présent marché ne fait pas l'objet de tranches au sens de l'article R2113-4 du code de la commande publique.

Les variantes ne sont ni exigées, ni autorisées

Critères d'attribution :

Valeur Technique : 60%

Prix 40%

Les sous-critères sont détaillés dans le dossier de consultation des entreprises

Section V : Renseignements complémentaires

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nice, 18 Avenue des Fleurs – 06000 Nice, F, Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours en référé pré contractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU BOAMP : 01 février 2021 – Annonce N° 21-14355